

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00616 Numéro SIREN : 342 717 741 Nom ou dénomination : IDESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2024 sous le numéro de dépôt 4870

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**Désignation de l'entreprise SAS IDESIGNDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 7 Rue de Rome 77144 MONTEVRAINDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 4 2 7 1 7 7 4 1 0 0 0 5 8Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2023

						Exercice N clos le, 30/09/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	20 195	AG	20 195		
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	16 216	AS	14 862	1 354	
		Autres immobilisations corporelles		AT	185 924	AU	149 824	36 099	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	37	CV		37	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	4 522	BI		4 522	
TOTAL (II)		BJ	226 895	BK	184 881	42 014			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	28 660	BM		28 660	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	324 042	BY	1 176	322 865	
		Autres créances (3)		BZ	56 509	CA		56 509	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	171 473	CE	10 024	161 448	
	Disponibilités		CF	839 945	CG		839 945		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	2 268	CI		2 268	
TOTAL (III)		CJ	1 422 899	CK	11 201	1 411 698			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 649 795	1A	196 082	1 453 712			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IDESIGN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 163)			DA	9 163	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	916	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	813 576	
	Report à nouveau			DH	1 478	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	200 489	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 025 623	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	74 420	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	43 209	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	37 098	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	152 538	
	Dettes fiscales et sociales			DY	118 444	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 377	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	428 088		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 453 712		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	344 977
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	355	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IDESIGN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 453 713 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 200 490 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 195			20 195
Immobilisations incorporelles	20 195			20 195
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 124	1 093		16 217
– Installations générales, agencements aménagements divers	108 985			108 985
– Matériel de transport	45 709		19 359	26 350
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 118	1 472		50 589
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	218 936	2 565	19 359	202 141
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	37			37
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 405	117		4 523
Immobilisations financières	4 442	117		4 560
ACTIF IMMOBILISE	243 573	2 682	19 359	226 896



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 565	117	2 682
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 565	117	2 682
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		19 359		19 359
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		19 359		19 359

Amortissements des immobilisations

**Notes sur le bilan**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 195			20 195
Immobilisations incorporelles	20 195			20 195
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 551	311		14 862
– Installations générales, agencements aménagements divers	72 616	4 741		77 358
– Matériel de transport	36 404	6 531	18 803	24 133
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 410	1 924		48 334
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	169 982	13 508	18 803	164 687
ACTIF IMMOBILISE	190 177	13 508	18 803	184 882



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 387 343 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 523		4 523
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	324 042	324 042	
Autres	56 510	56 510	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 269	2 269	
Total	387 343	382 821	4 523
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES – PRODUITS À RECEV	1 335
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 779
Total	5 114



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

- Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 10 025 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
ET. PR 90 MOND I 4D	9 929
PERFORMANCE MONDE AVENIR OCTOB (RC)	95
TOTAL	10 024

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 163,00 euros décomposé en 539 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	539	17,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	539	17,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 390 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	356	356		
– à plus de 1 an à l'origine	74 065	28 052	46 013	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 539	152 539		
Dettes fiscales et sociales	118 444	118 444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 587	45 587		
Produits constatés d'avance				
Total	390 990	344 977	46 013	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 771			
(**) Dont envers les associés	43 209			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 43 209 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	21 208
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	22
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À PAYER	356
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	8 025
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	3 117
TAXE D APPRENTISSAGE A PAYER	299
Total	33 026



Notes sur le bilan

- Comptes de régularisation
- Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 269		
Total	2 269		

I DESIGN
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 9.163 Euros
Siège social : 7 Rue de Rome
77 144 MONTEVRAIN

RCS MEAUX 342 717 741

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 29 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 200.490 Euros, de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende à l'actionnaire unique pour **65.000 Euros**
- Affectation du solde au poste des "Autres réserves", pour **135.490 Euros**

Le dividende d'un montant de 65.000 Euros ainsi distribué à l'Actionnaire unique personne physique est assujetti au prélèvement forfaitaire unique -PFU- de 12,8 % prévu par l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, pour la somme de 8.320 Euros.

Il est par ailleurs assujetti aux contributions sociales, au taux en vigueur de 17,2 %, qui seront prélevées à la source et acquittées par la Société pour la somme de 11.180 Euros auprès du Trésor Public.

Le prélèvement forfaitaire unique et les contributions sociales exigibles, pour un montant total de 19.500 Euros, seront déclarés et payés à l'appui de la déclaration 2777 qui sera souscrite par la Société au plus tard le 15 avril 2024.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2024.

L'Actionnaire unique prend acte par ailleurs que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende revenant à des personnes physiques et ouvrant droit à abattement fiscal de 40 % ou au PFU -Prélèvement Forfaitaire Unique de 12,8%	Dividende revenant à des personnes morales et n'ouvrant droit ni à abattement fiscal de 40 % ni au Prélèvement Forfaitaire Unique de 12,8%
30/09/2020	22.000 €	22.000 €	-
30/09/2021	-	-	-
30/09/2022	-	-	-

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,
Monsieur Bruno AUBOIS

